Bulletin d'information

Bio 2021

Biotoises, Biotois

L'année 2020 s'est achevée et elle restera dans nos mémoires. Tous les habitants de Bio ont vu leur vie bouleversée par cette pandémie, mais il faut que l'espoir demeure pour cette nouvelle année 2021.

Le conseil municipal s'est installé avec trois mois de retard mais s'est maintenant attelé à la tâche. Nous achevons les derniers projets de la précédente municipalité qui ont pris du retard à cause du Covid. Les futurs chantiers ont maintenant pris forme pour certains et nous sommes en attente de financements pour d'autres.
Dans ce bulletin, nous vous présentons l'avancement de ces travaux.
En raison du contexte sanitaire, nous n'avons pas pu faire la cérémonie des vœux et déguster la traditionnelle galette. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé d'offrir un colis de Noël à chaque maison de la commune. Une initiative qui a été visiblement très appréciée au vue des nombreux retours positifs.

Pour terminer, je ne peux que me réjouir de l'ouverture du restaurant « Le jardin Saint Hilaire» dans le Bourg, et souhaiter plein de réussite à ses propriétaires.

J'espère que vous apprécierez la lecture de ce bulletin et nous restons, mon conseil et moi, à votre entière disposition.

Le Maire, Léonard Philippe

Mairie: ⇨ Déménagement ⇨ ***Foyer Rural***

Les travaux devraient débuter courant septembre, l'accueil déménagerait au Foyer Rural pour une durée d'environ 3 mois.
La date précise vous sera communiquée
Le foyer Rural ne pourra être loué pendant cette période

Aménagement accessibilité handicapé et rénovation énergétique de la mairie :

Les plans de l'aménagement ainsi que la nature des travaux ont été arrêtés par le conseil: remplacement des menuiseries, dépose des moquettes sol et murales, suppression du bureau du maire ainsi que de 2WC sur les trois existants, réaménagement de l'espace tisanerie, accès accueil handicapés, aménagement du poste de travail de la secrétaire de mairie, remplacement du mobilier de bureau, mise aux normes électricité, informatiques, isolation, rétroprojecteur, archives informatisées, rénovation isolation, pose de carrelage, papiers peints et peintures.
A ce jour, nous attendons les derniers devis et nous faisons les demandes de subventions.

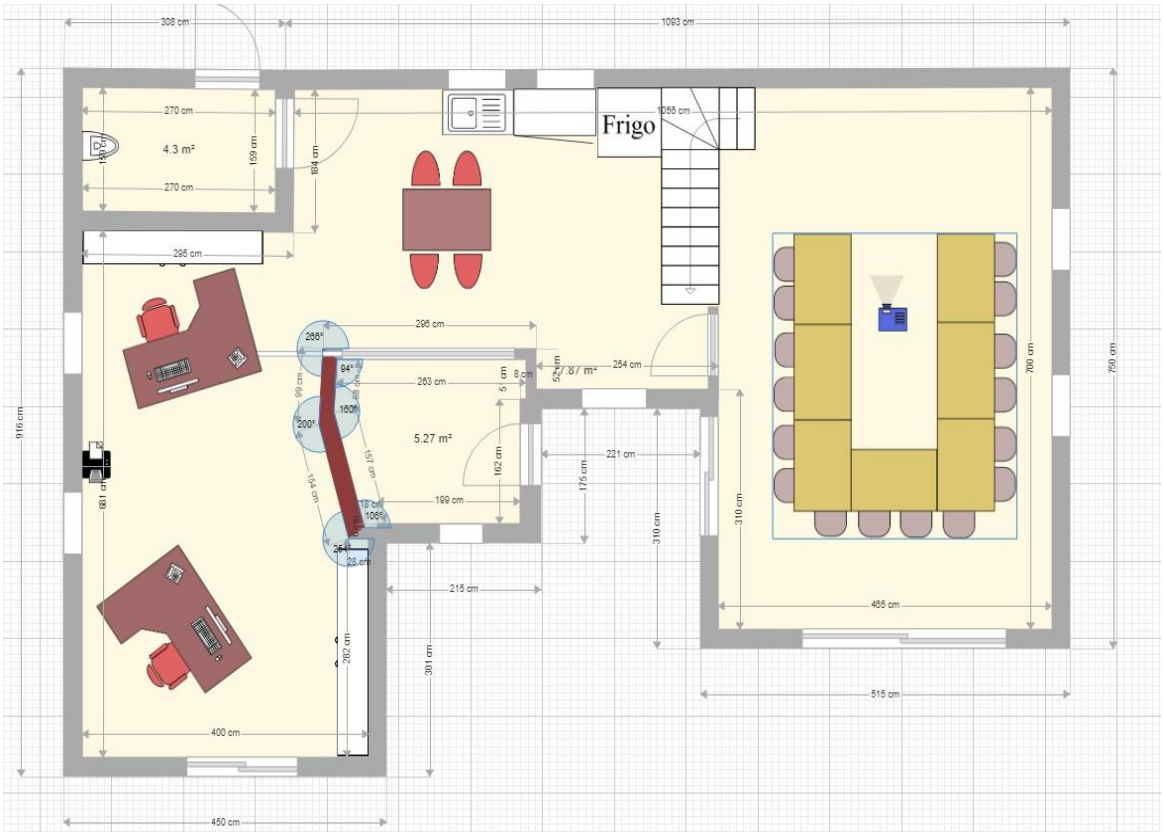

INVESTISSEMENT:

Enfouissement des réseaux à Bégot et le Barthes

Les travaux de terrassement sont terminés, à partir de la mi-février les raccordements sur les nouveaux réseaux électriques et éclairages publics vont commencer avec une coupure de courant. La réfection provisoire des chaussées a été réalisée, la réfection définitive sera effective en début d'année 2022 afin de laisser les terres et remblais reposer. Suivront les travaux d'Orange pour le téléphone et internet, puis la dépose des anciens réseaux. Au printemps interviendra la rénovation de la voirie.

FDEL
FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIES DU LOT

RECAPITULATIF DES COÛTS FINANCIERS ESTIMATIFS

Opération N°: **38494**

Commune : BIO

Libellé : Dissumulation HTA/BT - BEGOT -

Date d'établissement : 12/12/2018

Prestation	Nature des travaux	Coût Estimatif HT	Financeurs	Régime de participation	Montant à charge du financeur
ER	DISSIMULATION	69 400 €	FDEL Commune	85.00 % HT 15,00 % HT	58 990 € 10 410 €
ER2	DISSIMULATION	46 600 €	FDEL Commune	85.00 % HT 15,00 % HT	39 610 € 6 990 €
FT	DISSIMULATION	16 583 €	Commune	100 % TTC	19 900 €
	Travaux de câblage	2 500 €	Orange Commune	82 % HT (Orange) 18,00 % HT	2 050 € 450 €
EP	DISSIMULATION ou EXT	19 055 €	Commune	100 % TTC	22 866 €
TOTAL ESTIMATIF HT :		154 138,00 €			
Dont PARTICIPATION COMMUNALE :					60 616,00 €

Total Estimatif HT : 154 138,00

Dont Participation Communale : 60 616,00

Place de l'église :

Les travaux programmés par la précédente municipalité sont maintenant pratiquement réalisés. Seul le gazon n'a pu être semé pour le moment. L'accessibilité et les plantations sont maintenant terminées. Le projet initial a été partiellement modifié pour la réalisation de l'accès PMR stationnement et rampe fauteuil.

Plantations Paysagères :

Nous avons souhaité pour embellir l'entrée du village faire différentes plantations. La parcelle qui sert de parking, en dessus du lotissement, sera arborée. Nous ferons aussi des ensemencements pour habiller les talus. Là aussi, nous sommes en attente de financement.

SITE INTERNET / PAGE FACEBOOK

Afin de renseigner au mieux les habitants de Bio, les touristes et toutes autres personnes intéressées, le site Internet du village a été réorganisé et il s'est modernisé.
Bien que le site internet de la mairie de Bio existait déjà, il n'était plus beaucoup exploité, et plus du tout au « goût du jour », ce site avait besoin d'une bonne mise à jour.
Diverses informations y sont renseignées, sur le village de Bio, sur son patrimoine et son histoire, sur les associations du village, ou encore des informations générales sur la mairie, ainsi que des liens utiles pour la vie pratique.
Ce site sera alors régulièrement mis à jour pour que chacun puisse regarder les actualités du village ainsi que du canton, les comptes rendus des conseils municipaux y seront aussi ajoutés.

Pour se moderniser encore un peu plus, la commune a créé sa page Facebook (« Mairie de Bio ») où sont postées régulièrement toutes sortes de renseignements et d'informations.
Facebook étant un réseau social très utilisé, par de plus en plus de monde, la page Facebook est alors un outil plus instantané qui permet de diffuser continuellement de manière plus interactive.

De plus, le maire ainsi que les conseillers municipaux récupèrent petit à petit les adresses mails des habitants pour pouvoir communiquer de manière plus régulière et plus rapide avec ses habitants, pour partager les bulletins municipaux par exemple, ou d'autres types d'informations.

Pour ceux qui n'auraient pas transmis les adresses mail, n'hésitez pas à les communiquez à la mairie.

Les 19 et 20 Septembre 2020,
L'église de Bio à l'honneur pour les Journées Européennes du Patrimoine

Nous étions heureux d'ouvrir l'église Saint Hilaire pour le rendez-vous patrimonial annuel sur toute la France et l'Europe.
Les Biotoises et les Biotois ont pu redécouvrir leur église, mais aussi les habitants des villages voisins qui se sont déplacés en nombre malgré un temps capricieux.
Une belle occasion de se plonger dans l'histoire, dans les trésors trop peu souvent mis en lumière et de pouvoir permettre aux différentes générations de s'approprier un petit bout de notre histoire commune. Au-delà du patrimoine, nous étions heureux d'en faire un lieu de rencontre entre tous

Pour votre information, il a été répertorié un Dolmen Tumulus sur la commune de Bio, il est situé dans le secteur du Mas de Martel, il fait environ 10 mètres de diamètre et 1,80 de hauteur.
Nous vous ferons de plus amples informations dans un prochain bulletin.

MARCHE FESTIF DE BIO

Pour faire face à l'épidémie COVID 19, et en accord sur les consignes relatives imposées par la Préfecture du Lot, l'été 2020, la mairie de Bio a pu organiser du 9 juillet au 9 septembre, son habituel, marché festif à l'entrée du village.

Plus de trente commerçants et artisans étaient fidèles au rendez-vous du jeudi de 17 heures à 22 heures.

Ces derniers (certains en produits locaux et bio) proposaient à la vente :

En alimentaire - fruits, légumes, pains, vins, cidres, bières, olives, tapenades, tartinables, produits safranés, confiseries, pâtisseries, glaces, crêpes, confitures, beignets salés et sucrés etc… Plats cuisinés (cuisses de canards, grillades d'agneau, paëlla, truffade, poulets frites, hamburgers lotois, plats libanais, assiettes composées etc…).

En artisanat – gravures sur verre et ardoises, bijoux, baumes aux plantes médicinales, diverses huiles essentielles, poteries, tableaux etc…

Sur des tables installées chaque semaine par notre Conseil Municipal (merci aussi à Jean-Luc, Yohan et Dominique pour leur coup de main) une clientèle locale et touristique pouvait savourer ces délicieuses préparations.

Différents chanteuses et chanteurs ont créé une chaleureuse ambiance musicale à chaque soirée.

Grâce à une météo ensoleillée cet été, notre traditionnelle séance de cinéma a eu lieu avec la diffusion du film « Un village presque parfait ».

La fréquentation importante de notre marché a contribué encore cette année à son succès.

Aussi tous ensemble, souhaitons-nous rendez-vous le 1er juillet 2021 et surtout prenez soin de vous.

.

LES ASSOCIATIONS

Petit mot du comité des fêtes :

Pour le comité des fêtes de Bio, tout est en pause depuis 1 an maintenant, à cause du contexte sanitaire actuel. En juin dernier, c'est avec beaucoup de regret que la fête votive n'a pas pu être organisée. C'est dommage, car ces dernières années, le monde était au rendez-vous, avec une très bonne ambiance autant lors de l'évènement qu'au sein des bénévoles.

Le comité des fêtes vous souhaite une belle année malgré les circonstances particulières et espère vous retrouver au plus vite pour partager de jolis moments de convivialité.

Le mot des chasseurs

L'exercice de la chasse, pour notre Société, s'est inscrit naturellement dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire avec notamment le respect des gestes barrières.

Cependant, sur demande de l'autorité administrative, et dans le rôle de la mission de régulation du grand gibier, des battues sont organisées. Depuis plusieurs semaines, elles concernent exclusivement la chasse aux sangliers, omniprésents aussi sur notre territoire.

Bien sûr, comme chacun d'entre vous, nous attendons des jours meilleurs pour un partage de moments de convivialité, lorsqu'il sera possible à nouveau de se regrouper.

Dans cette attente, préservez-vous et gardez confiance

Les chasseurs de Bio

Syndicat des eaux de Thémines :

Le nouveau Conseil Syndical, où nous avons deux représentants Christian Pagès et Jacques Girod s'est mis en place le 21 juillet dernier, un nouveau président Jacques Andurand, maire d'Aynac a été élu. Nous avons dû régler la succession de la secrétaire démissionnaire, la recherche d'un prêt de 230K€ pour les investissements dans les stations de pompage. Le transfert des bureaux du syndicat de Thémines à Aynac, le siège social reste à Thémines. La création d'un compte épargne temps pour le personnel, la mise en place d'un calendrier prévisionnel de congé pour les agents qui n'ont pas pris leurs vacances règlementaires. Le versement d'une prime Covid, la mise en place du RIFSEEP pour les agents : prime mensuel IFSE suivant la qualification et annuelle CIA à l'appréciation de la hiérarchie.

Ecole de Gramat :

La commune de Bio participe en partie au financement de la cantine à Gramat. Le prix est fixé de manière unilatérale par la mairie de celle-ci. Nous souhaiterions avoir plus d'information sur le calcul du prix de revient, c'est pourquoi nous allons essayer de rencontrer les élus gramatois avec d'autres mairies du secteur et des associations de parents d'élèves.
En 2020, Bio prenait à sa charge 1,40 euros sur chaque repas. Suite à l'augmentation de 0,21 euros faite par la commune de Gramat pour 2021, le prix du repas est donc passé à 5,48 euros. Le conseil municipal a donc décidé d'augmenter sa participation à 1,50 euros, soit la moitié du cout supplémentaire pour les familles.

Parc Naturel Régional Des Causses du Quercy :

Le contexte territorial des causses du Quercy créé le 1er octobre 1999, le parc naturel régional des causses est situé au nord de la région Occitanie, dans le département du Lot, il réunit 95 communes, couvre une superficie de 183 000 hectares et rassemble 31 000 habitants, il fait partie des 54 parcs naturels régionaux de France et constitue l'un des 7 de la région Occitanie. Depuis 2017, le territoire est labellisé Geoparc mondial par l'UNESCO.

Le Lot compte 19 sites Natura 2000, tous bénéficient d'un classement site d'intérêt communautaire (SIC) dont Bio à Lacérède pour le Pique-prune qui est un coléoptère Saproxylique emblématique des vieux arbres des causses du Quercy (espèce privilégiant les peuplements forestiers matures), il y a aussi le Cerf-volant, Lucarne, Grand capricorne...
En 2019, le parc régional des causses est récompensé par un grand prix Natura 2000 pour son programme éducatif sur les chauves-souris

CAUVALDOR

Comme vous le savez maintenant, suite aux élections municipales, nous avons installé le conseil communautaire.
Monsieur Daubet, maire de Martel et conseiller régional, a été élu président de Cauvaldor. Celle-ci a de multiples compétences qui concernent notre vie de tous les jours (Ci-dessous Tableau des compétences).
Les élus de Bio prennent toutes leurs places pour porter les projets et défendre les intérêts de la commune. Pour cela, le maire participe au conseil communautaire et six conseillers municipaux sont présents dans différentes commissions thématiques.
La cour des comptes a rendu un rapport ce mois-ci qui énumère les points à améliorer pour un meilleur fonctionnement de Cauvaldor. Ce rapport est à votre disposition sur le site de communauté de communes.

COMPETENCES de CAUVALDOR

Activités et équipements sportifs
Economie, Tourisme, Artisanat et Commerce
Fiscalité
Agriculture, Agroalimentaire, Abattoirs
Actions sociales
Transition écologique
Services à la population
Voirie et chemins
Cours d'eau, zones humides et réserve naturelle
Politique patrimoniale et cœur de village
Culture
Réseaux numériques
Urbanisme
Enfance et Jeunesse

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES :

Septembre : BATUT MANAU Tyna

Mars : LAFARGUETTE Emma

MARIAGE :

Octobre : CLISSON Marion / HAMDOUN Ayoub

***PACS :** 1*

***DECES** :*

Septembre : AUBRY Jean-Pierre

Mai : CORBINAUD Bernard

URBANISME :

Permis de Construire : 2 (dont un accordé et un annulé)

Certificat d'Urbanisme : 9

Déclaration Préalable de Travaux : 8 (Fermeture Terrasse - Changement de menuierie -Division en vue de construction - Abri de jardin - Construction de piscine)

HORAIRES D'ACCUEIL :

Madame Céline BEFFARA-PAGES, secrétaire de mairie, vous accueille les :

- Lundi de 08h30 à 12h00
- Mercredi de 13h00 à 18h00
- Vendredi de 8h30 à 12h00
- Samedi de 8h30 à 12h00 **les premier et troisième samedis de chaque mois**

Contact Mairie : 05.65.33.19.02

Web : www.mairie-bio.fr
Mail : mairie@commune.bio

"Prenez bien soin de vous"